



Clermont-Ferrand, le 16 juin 2025

Le Pôle Solidarités Sociales en danger !	Protection Sociale Complémentaire
<p>La CGT dénonce :</p> <ul style="list-style-type: none">- Les suppressions de postes d'agents de terrain,- Les équipes travaillent en <i>mode dégradé</i>,- Les professionnels ne sont pas remplacés,- Certains postes restent découverts pendant une année entière,- Les agents qui restent sont épuisés,- Sciemment le Conseil Départemental met et maintient ses agents dans cette situation nourrissant une perte de sens et une souffrance au travail,- Le service social départemental n'est plus en mesure d'aider les citoyens les plus fragiles,- Les moyens ne sont pas à la hauteur des besoins,- L'absence de moyens donnés à la prévention. <p>Depuis des années, les agents sont méprisés, ils ne sont pas entendus et la situation perdure et se dégrade.</p>	<p>La CGT est un syndicat responsable qui souhaite la protection de tous les agents avec les garanties promises par la collectivité.</p> <p>La CGT a pris la décision de ne pas encore signer cet accord, non par désintérêt pour la protection sociale des agents, mais en raison de l'absence de réelle négociation. La proposition soumise par l'exécutif départemental nous a été présentée (par courrier du 27 mai 2025 avec ultimatum au 3 juin) comme ferme et non modifiable, ce qui ne correspond pas à notre conception du dialogue social.</p> <p>Nous regrettons une nouvelle fois que ce type de dossier, qui concerne directement la santé et la situation matérielle des agents soit traité dans une logique descendante. L'économie est systématiquement faite sur le dos du personnel, alors même que les besoins en matière de protection sociale sont croissants et bien réels.</p> <p>Nous estimons qu'un accord engageant l'ensemble des agents mérite un processus de concertation sincère et constructif, respectueux du rôle des organisations syndicales. Nous ne pouvons cautionner une méthode où les marges de discussion sont inexistantes, quelles que soient par ailleurs les intentions affichées.</p>

**C'est pour ces raisons que le syndicat
La CGT du CD 63 vous appelle à la grève reconductible**

Mardi 24 juin 2025 dès 8h00

**Sur le parvis du Conseil départemental
24, rue Saint Esprit à CLERMONT-FERRAND**

La CGT invite les syndicats du CD63 à nous rejoindre.

Syndicat La CGT du Conseil départemental 63
Hôtel du département – 24, rue Saint Esprit – 63000 CLERMONT FERRAND
Tél : 06.52.43.52.61 / 04.73.29.09.85 / cg63cgt@gmail.com

